



Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc

De la F.R.B.T.A, association sans but lucratif.

Ronse, le 06 octobre 2005.

PV du CA du 16 décembre 2005.

Présents : M.Verstraeten, L.Lejeune, P.J.Lemaire,
D.Fievet, P.Wiggeleer, M.Ronsse, P. De Maere
G.Delcominette, J.Rolin. et M.Van Vlanderen.

Excusés : P.Meunier et G.Deltour.

Ouverture de séance : 19h00.

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil par le Président :

Le Président remercie administrateurs et délégués pour leur présence et ouvre la séance.

2. Comité de ballottage :

Le comité de ballottage réunis dans les conditions requises par les statuts, accorde l'agrément au club de intertir Welkenraed (ITW 414). Il sera présenté aux autres cercles lors de la prochaine assemblée général.

3. Rapport du responsable Sport pour Tous et de la Jeunesse :

Pôle jeunes : Grégory Arts de CMA, Pierre et François Wyzen de RHB et Anne Remacle de CDC ont rejoints la cellule « nouvelles recrues » du pôle jeunes.

Le paiement de leur participation financière sera crédité au compte bancaire LFBTA.

Un courrier précisant le programme « préparation/compétition 2006 » sera envoyé prochainement ... la reconduite de la participation du jeune au « pôle jeunes » en 2007 est liée à sa participation assidue ou non, à ce programme

COUPES JUNIORS :

- Critères de sélection : le jeune doit avoir suivi le programme d'entraînement du « Pôle jeunes 2005-06 ».

le jeune doit avoir participé à deux FITA et à deux Rondes Olympiques et avoir réalisé les points minimums demandés.

- * FITA distances adultes hommes pour les juniors masculins.
distances adultes dames pour les juniors féminines.
pour les cadets.
60m, 50m, 40m et 30m pour les cadettes.
- * Rondes BAOC et tournois jeunes pour les juniors (M et F).
Tournois jeunes (60m) pour cadettes et cadets.

Les points de sélections peuvent être réalisés sur toutes les épreuves du calendrier LFBTA.

Le 14 janvier 2006, le staff « pôle jeune » proposera un calendrier programme pour faciliter le suivi des jeunes. Ce calendrier restera modulable en fonction des activités scolaires de chaque jeune concerné.

La finalisation des sélections sera évaluée en temps utile, en concertation avec la HBL (la Belgique ne pouvant sélectionner que 4 archers par catégorie).

Un document expliquant les critères de sélection sera envoyé aux membres du pôle jeunes. Ce document, amendé comme souhaité par le CA (niveau des points), est joint au présent rapport.

- Clôture des sélections : la date de clôture pour toute participation à une épreuve internationale (inscrite au préalable au plan programme), dépend de celle pour laquelle, l'organisateur souhaite être informé des noms des participants. En pratique, une liste de pré inscrits est émise +/- 2 ½ mois avant la compétition. Cette liste est affinée et définitive 20 jours avant la compétition.

- Préalables aux sélections : deux coupes juniors sont prévues au plan programme.

* La 1^{ère} est WHILL (Allemagne) : elle est accessible en camionnette où en voiture (selon le nombre de sélectionnés. La LFBTA donnera la priorité de sélection aux jeunes n'ayant encore aucune expérience internationale. Les jeunes ayant réussi le minimum seront prioritaire et l'on complétera éventuellement avec les jeunes ayant approché celui-ci.

* La 2^{ème} est à Prague (Tchéquie) : priorité de sélection sera réservée aux jeunes ayant déjà de l'expérience internationale.

* Championnat du monde jeunes (Mexique) : la sélection est liée aux résultats obtenus en « coupe junior ».

- Accompagnants : l'encadrement des équipes de jeunes à l'étranger est assuré par les entraîneurs LFBTA et HBL. Afin de favoriser l'esprit d'équipe et faciliter le travail des entraîneurs, l'ensemble de l'équipe loge au même endroit. Si les parents sont les bien venus pour supporter les jeunes, leur place est sur les gradins et ils ne doivent en aucun cas interférer dans la gestion de l'équipe.

Tournois jeunes : Le droit aux distinctions (FITA et LFBTA) y est lié aux mêmes critères que les autres tirs du calendrier LFBTA. Le paiement de la taxe « FITA » permet l'homologation des records et l'accès aux badges « Target FITA ».

Stage pour Tous : le cercle de Liège se propose de l'organiser le samedi 29 avril 2006. Un exemplaire du document d'invitation est joint au présent rapport.

Matériel : l'achat de quelques bobines de fils, nécessaire pour le cour de « réalisation de cordes » de la formation d'initiateurs, a été fait

Lettre d'introduction : un jeune archer en recherche de sponsor, souhaite recevoir une lettre de reconnaissance d'appartenance au pôle jeunes. Le secrétaire général s'en charge.

4. Rapport des Délégués tir nature et de provinces :

tir nature : La saison s'est terminée en apothéose par la remise des prix du championnat de Belgique de tir nature et la distribution des distinctions « sangliers » glanées pendant cette saison 2005. Cette manifestation était organisée par le club ABC.

En 2006, quatre clubs organiseront un tir de propagande.

Rappel, seul les archers membres de la LFBTA peuvent gagner les distinctions (sangliers) émises par la LFBTA .

Brabant : Le délégué demande qu'à l'avenir : que pour chaque compétition inscrite au calendrier, l'arbitrage soit assuré en temps et heure. Cela évitera peut être le problème qui est arrivé cette saison à Uccle.

Liège : GSM sur « pas de tir », autorisé derrière la ligne d'arc (législation FITA).

Respect arbitre/archer cela doit être réciproque.

La nouvelle version de « l'Archer » est appréciée par les archers, toutefois il y a une demande pour qu'à l'instar du passé, les résultats des tirs soient publiés.

L'éditeur responsable en prend note. La mise en œuvre de ce souhait est toutefois conditionnée le nombre de sponsors qui conditionne la place disponible (nombre de pages).

Luxembourg : Les Autorités Politiques proposent de soutenir financièrement les jeunes sportifs de la province. Un dossier nominatif doit être proposé au Député Bayeu.

Un club de la province ne paie pas les émoluments aux arbitres. Lorsque cela se produit : l'inscrire au rapport d'arbitrage et Prévenir l'administrateur concerné.

5. Rapport du Secrétaire Général :

Courrier : - reçu les statuts, le ROI et la liste des membres d'un cercle de tir qui frappe à la porte de la LFBTA. (voir pt 3 du présent rapport).

- Mr Buggenhout se présente aux élections du Conseil de l'Emau qui se tiendront lors des championnats d'Europe en salle. Nous soutenons sa candidature, sans bourse délier.

Une participation financière de la LFBTA ne peut se justifier que par une mission au sein de la délégation Belge.

- lettre de la Province du Brabant présentant le nouveau délégué : Monsieur Pierre De Maere.

Statuts et ROI : la rédaction de la modification progresse.

Archer n°4 2005 : la maquette est chez l'imprimeur.

Réunion des organisateurs de tir (saison extérieure 2006) :

Cette réunion fut riche d'un échange intéressant entre les organisateurs et les membres du CA présents. Le rapport de cette réunion est joint au présent PV.

6. Rapport du trésorier :

Nombre de membres : le 08-12-05, l'association compte 1863 membres. A la même période en 2004 nous étions 1702, soit 161 membres de plus.

Taxe de tir : à la demande justifiée de trésoriers de cercles, une « note de créance » établie sur base des résultats officiels des compétitions, sera automatiquement délivrée par le secrétaire administratif. Cette note reprenant la taxe de tir et la taxe FITA (si justifié) peut servir de pièce comptable pour les comptes des cercles.

En tenant compte des paiements anticipatifs éventuels, la note devra être honorée dans les quinze jours à dater de son émission.

Ligue... situation financière : un document présentant une comparaison des comptes d'exploitation provisoires (en date du 30-11-2005) avec ceux de 2004 à la même période, est présenté par le trésorier. Copie de ce document est jointe au présent rapport.

Le trésorier explique qu'aujourd'hui, une proposition de budget 2006 relève des prévisions de madame soleil, attendons la fin de l'exercice et la clôture des comptes dépenses et recettes avant d'établir le budget de l'exercice à venir.

National :

- Répartition des frais d'organisation des Championnats de Belgique : une proposition basée sur la position de la LFBTA (voir PV du Ca du 10-11-05), a été remise le 14-12-05 aux membres de l'exécutif de la FRBTA. La HBL devant l'examiner, cette proposition sera soumise au vote à la prochaine réunion (25-01-06). Une copie de la proposition est jointe au présent rapport.

- Taxes FITA 2006 : un relevé des compétitions «target Fita» LFBTA reprises aux calendriers «salle 2005-06» et «extérieur 2006» a été remis au secrétaire général de la FRBTA-KBTH. Après y avoir joints les tirs HBL, le secrétaire doit les transmettre à la FITA pour homologation.

7. Rapport du directeur technique :

Distinctions FITA pour débutants : conformément à notre décision en CA du 10-11-05 de ne pas les utiliser en LFBTA, nous avons défendu cette position au national. La HBL a décidé de les mettre à l'essai chez eux pendant la prochaine saison.

Préparation des élites ... Stage à Antalia (février/mars 2006) : L'ensemble des élites (10 personnes) seront du voyage, hormis S. Denayer (raison de santé) et M. Vandepoele (opération de l'épaule coté bras d'arc).

L'utilité de participer à un stage en cette période de l'année, l'effet bénéfique de celui-ci sur la préparation des archers n'est plus à démontrer. Nous proposons donc d'inviter tous les archers reconnus «espoir sportifs» à participer au stage, celui-ci étant budgétisé (au PP 2006 pour 21 participants).

Règlements et critères de sélection pour saison extérieure 2006 :

- Championnat d'Europe à ATHENE (13 au 16-09-06) : Le règlement accepté par le national (14-12-05) est joint au présent rapport.

En résumé, terminer dans les quatre premiers des trials et réaliser les points minimums imposés en compétition officielle (toutes organisations du calendrier jusqu'à celle de CAS du 13-08-2006) .

- Championnat du Monde Field : le règlement est en attente d'acceptation par la HBL pour le 25-01-2006.

- Championnat du Monde Junior : est en cour d'élaboration sur base de la proposition de M. Ronsse et attendu pour le 25.01.2006.

Formation : - Initiateur : deux candidats de dernière minute ont fixés à 18, les présent à la première journée organisée le 26-11 à Louvain-la-Neuve. Un peu de matériel didactique à été acheté avec accord du trésorier. Les candidats paient 90€. Cette cote part couvre les frais de repas, de syllabus et le matériel. Le reste (location locaux, etc.) est pris couvert par le plan programme.

- Cadres permanents de l'ADEPS : le centre ADEPS de SPA organise les 19, 20 et 21 décembre, un recyclage de ses responsables permanents (soit 80 personnes) consacré au tir à l'arc.

Durant ces trois jours, le Directeur Technique, le trésorier et Serge Jacques seront sur le terrain pour encadrer cette formation. Un petit fascicule (+/- 10 pages), qui synthétise l'activité d'initiation, a été remis à jour.

Record des Benjamins en LFBTA : suite à notre décision d'officialiser les records LFBTA pour les benjamins (PV CA du 10/11/05, la FRBTA reconnaîtra dans la foulée, les prestations des benjamins au niveau national, sous l'appellation « meilleure performances belges » .

Catégorie de tir : le directeur technique réalise des essais sur des classements existants (résultats de tirs de 2005). La piste suivie, dissocie le classement par catégorie de la remise des prix. Et ce afin de ne pas supprimer des catégories valorisantes pour les archers et permettre des prix attirants.

8. Rapport du responsable de la gestion Sportive et de la Lutte contre le dopage :

Calendrier : - LFBTA extérieur : il est prêt.
- BAOC : le calendrier et le règlement a été accepté par le national (14-12-05). Tous les organisateurs de la LFBTA demandeurs d'une reconnaissance « OR » sont repris comme tel au calendrier.

Le 1^{er} avril 2006, les nouvelles règles FITA seront d'application. Dans les duels éliminatoires (12 flèches à la place des 18) le choix de les tirer en 4x3 flèches ou 2x6 flèches est laissé à l'organisateur. Ne pouvant présumer du choix des organisateurs internationaux, nous ne donnerons aucune directive aux organisateurs belge en 2006. Notre seule recommandation est que l'organisateur précise son choix sur sont invitation.

Lutte antidopage : la FITA souhaitant se limiter au traitement des dossiers des seuls athlètes de haut niveau, le COIB a pris l'initiative de créer à l'horizon 2007, une cellule antidopage « belge ». Celle-ci permettra de traiter les dossiers des archers loisirs en interne. Nous attendons les modalités d'exécution.

Préparation des championnats de Ligue et Belgique :

- championnat Ligue jeunes : «Open», l'invitation officielle n'a pas encore été envoyé par l'organisateur.

- championnat ligue seniors : le classement provisoire est parvenu aux cercles pour leur permettre de vérifier si tous leurs archers inscrits y figurent bien.

- championnat Belgique jeunes : les information ont été envoyées et la préparation de l'organisation est déjà bien avancée.

- championnat Belgique seniors : le règlement dans la langue de Vondel nous a enfin été envoyé.

Patrick en réalise la traduction dans la langue de Molière.

Les premiers renseignements à propos des championnats seront publiés dans la revue du quatrième trimestre trimestre.

Remise du traditionnel prix aux médaillés de la défunte saison internationale extérieure : il est de tradition à l'occasion des championnats de ligue ou lors de l'assemblée générale, de mettre à l'honneur nos représentants qui ont réalisé un podium en compétition internationale. Cette année, Catheline et Marina ont obtenus une troisième place.

Record EMAU : en la même occasion, nous veillerons également à remettre le record EMAU à Patricia.

Palmarès tir 3D 2005 : les archers 3D souhaitent que l'on parle d'eux, mais ils oublient d'agir.

Alors que nous avons les palmarès FITA et Field, nous n'avons pu publier le palmarès 3D faute de l'avoir reçu.

Carnet de Tir : une proposition budgétaire et une maquette de ce que pourrait être le «carnet de tir» dans un futur proche, sont remises aux membres du CA. Il reste à trouver le moyen (sponsor) pour financer le projet

La prochaine réunion se tiendra le !!!

La séance se termine sur décision du concierge à 00h00.

Léon Lejeune, Secrétaire Général.

